



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 29 Juin 2018

L'assemblée générale est ouverte à 20 heures 10 minutes.

33 adhérents présents ou représentés.

Patrick JONOT, Président, ouvre la séance.

1 – RAPPORT MORAL

Patrick indique que cette année a été riche en projets et en événements :

- Soirées cabaret à guichet fermé : reconduction en octobre 2018
- Galette des rois commune : un moment convivial apprécié par l'ensemble (180 personnes présentes : ce fut un beau succès)
- 193 adhérents au foyer rural
- Exposition patchwork : une centaine de visiteurs a pu apprécier le travail de plusieurs années mis en valeur dans l'espace par thème
- 2 avril : chasse à l'œuf le lundi de Pâques ; pour une première, ce fut une réussite. 80 enfants ont participé
- 7 avril : bal country – ce fut une belle réussite
- 3 juin : concert de chorales. Cette année c'était la chorale de Ste Sève qui avait été choisie comme invitée. Les dons récoltés à l'issue du concert et les bénéficiaires ont été remis à l'association Handimove.
- 10 Juin : le rallye pédestre a rencontré un vif succès

Chaque responsable d'activité fait ensuite le bilan de l'année écoulée :

- **GYM ENFANTS** : 14 enfants inscrits sur 1 cours de 14h à 15 h
La motivation et l'assiduité étaient au rendez-vous chaque semaine.
- **CHORALE ENFANTS** : 12 enfants se sont retrouvés chaque semaine et le résultat du travail de l'année a été chaleureusement applaudi lors du concert de fin d'année.
- **LOISIRS CREATIFS** : 8 inscrits
Ceux qui ne vont pas en 6^{ème} l'an prochain ont indiqué qu'ils souhaitaient revenir l'an prochain. 4 temps forts ont été proposés cette année avec des intervenants extérieurs : magie, science et expériences physiques, poterie, science et expériences chimiques. Ces temps ont été très appréciés.
- **AIDE A LA SCOLAIRITE PRIMAIRE** : l'idée générale de cette nouvelle activité n'était ni d'enseigner ni de remplacer les parents mais de permettre aux enfants à la garderie de faire les devoirs dans le calme. Cette activité était ouverte à tous les enfants contrairement à l'interprétation qui en avait été faite par les parents.
Les lundis et jeudis 2 groupes sont accueillis : le premier avec les enfants ne fréquentant pas la garderie et le second avec ceux inscrits à la garderie.
3 bénévoles par jour suivent les enfants dans un local dans l'enceinte de l'école.
Au total 7 bénévoles (2 hommes et 5 femmes) constituaient l'équipe.
La reconduction de l'activité est plébiscitée par les parents.
Un appel à bénévoles est d'ores et déjà lancé pour compléter les équipes.
Un très bon contact avec les enfants et de bons retours des parents et des instituteurs témoignent du bien-fondé de l'activité.

○ **AIDE A LA SCOLAIRITE SECONDAIRE :**

7 bénévoles se sont partagés l'accompagnement des 6 enfants inscrits.

L'aide était effectuée sur la base du tutorat 1 enfant / 1 bénévole les lundis, mardis et jeudis dans la salle nord.

Certains sont venus 2 fois certaines semaines.

La complexité du tutorat est pointée par le fait que les bénévoles doivent être polyvalents en terme de disciplines (anglais, maths, français....)

A noter une fin d'année laborieuse qui a conduit à proposer un arrêt plus précoce l'an prochain : à partir de juin très peu d'assiduité et des absences non programmées ont été notées. Des bénévoles se sont déplacés pour rien.

Pour étoffer l'équipe un appel à bénévoles est aussi lancé. Une bénévole passera de l'aide secondaire à l'aide primaire à la rentrée.

Un responsable d'activité serait souhaitable pour la coordination.

La reprise est prévue la troisième semaine de septembre et des réinscriptions sont d'ores et déjà formulées.

DANSE COUNTRY : 17 adhérents sont assidus. A noter qu'il n'y a plus aucun garlanais parmi les danseurs.

Pour le bal du 7 avril, la baisse constatée du nombre d'entrées peut s'expliquer par la programmation d'autres bals à la même date.

Valérie confirme la participation de la country à la soirée cabaret du vendredi.

Le 22 septembre une animation en partenariat avec Totem Dancers de Sainte Sève est prévue au Cloître Saint Thégonnec.

RANDONNEE : 40 inscrits avec une participation moyenne de 18 (de 27 à 9) les jeudis. Le rendez-vous est toujours fixé à 14h00.

Une sortie à l'extérieur est programmée chaque mois en principe.

40 randonnées ont été réalisées couvrant environ 350 kms. Les sorties font en moyenne 8,9 km pour une durée de 2h10.

Des remerciements chaleureux sont adressés à Pierrot pour la préparation des sorties.

○ **Nouvelle activité «PETANQUE LOISIR»**

Jean Noël indique qu'un noyau constitué d'hommes et de femmes se retrouve maintenant tous les samedis après-midi. Certains inscrits n'ont pas pratiqué.

○ **SCRABBLE :** 15 adhérents se retrouvent régulièrement.

2 séances par semaine : lundi 20h00-22h00 et vendredi 14h00-16h00.

Un appel est lancé pour étoffer le groupe.

○ **PATCHWORK**

La participation est régulière le lundi de 14h00 à 16h30.

L'exposition patchwork le 18 novembre a rencontré un grand succès.

○ **THEATRE**

Yolande indique que 16 personnes répètent par groupes à leur rythme. Les répétitions continuent pendant les vacances.

○ **GYM ADULTES :** 28 adhérents.

Lundi de 10h30 à 11h30 et jeudi de 20h30 à 21h30

Le lundi est consacré à la gym douce et le jeudi aux pilates.

- **CHORALE ADULTES** : Cette année la fréquentation a battu des records. En fin d'année on pouvait compter 27 inscrits qui dans l'ensemble souhaitent se retrouver l'an prochain.
Devant cette montée en puissance, Franck a indiqué que pour préserver «l'esprit de famille» le nombre sera plafonné à 35.
La rentrée se fera le 4 septembre.
Le point fort du premier trimestre sera la soirée du 10 novembre pour les 100 ans de l'armistice de 14-18.

La parole est ensuite donnée à Monique pour faire le point d'une année expérimentale de l'activité «**SORTIES CULTURELLES**»

Elle indique que beaucoup de tracas administratifs ont jalonné cette année.

Au total 7 sorties ont pu être programmées :

- Expo Picasso à Landerneau : 15 personnes
- Expo «années 80» à Landerneau :
- Visite de la centrale de Brennilis : 17 personnes
- Ensemble Mathéus au théâtre de Morlaix puis rencontre avec le chef d'orchestre et les choristes autour d'un pot offert par le théâtre: 12 personnes
- Visite du théâtre (l'envers du décor) : 14 personnes
- Biennale de l'aquarelle au Roudour : 14 personnes
- Rêves d'étoiles avec Jean Louis Chrétien : 8 personnes
- Visite de la maison de la Duchesse Anne : 19 personnes

Monique fait remarquer que l'on retrouvait les mêmes personnes dans plusieurs sorties.

Le transport s'est fait soit en minibus (1 mis à disposition par l'Ulamir et un autre en location Leclerc) soit en covoiturage selon la destination.

Le reproche a été fait que les visites étaient pour la plupart programmées en semaine mais il est très difficile de faire certaines visites le week-end.

Après avoir écouté les responsables d'activités, Patrick aborde quelques sujets :

- **Le certificat médical** :
 - La nécessité de produire un certificat médical qui est maintenant valable 3 ans dans certains cas à condition de remplir l'attestation fournie à l'inscription ;
 - Cette production est indispensable pour valider l'adhésion pour les activités suivantes : pétanque, gym, randonnée.
- **Lettres d'information** :
Les lettres d'information sont adressées trimestriellement aux adhérents par mail. Elles sont aussi diffusées aux anciens adhérents et disponibles à la mairie.
La 7^{ème} lettre doit sortir début juillet.
- **Examen de la situation des intervenants en tant que bénévoles qui doivent payer leur cotisation**
 - L'an passé, le point a été évoqué et la notion d'animateur n'avait pas été bien perçue.
 - Le bureau, saisi de cette question, a choisi de parler de notion d'intervenants : personnes de l'extérieur qui aident et qui n'ont pas à payer la cotisation étant donné qu'ils ne bénéficient d'aucune activité. La cotisation serait prise en charge par le foyer rural : 8 € par intervenant. A ce jour cette notion concerne 7 à 8 personnes.
- **Projet de parcours pédestre**
 - Ce projet a été proposé au niveau de la communauté de communes
 - But : existence d'un sentier sur la commune de Garlan
 - Il s'agit d'un projet porté par le foyer, le CMJ, la mairie et Morlaix Communauté.
 - Il est en bonne voie pour se terminer en septembre/octobre.
 - Une insertion dans le topoguide 2019 est envisageable

- La signalétique sera approvisionnée par Morlaix communauté et posée par un intervenant à définir suite à un appel d'offres.
- Le parcours global fait 19,3 km : c'est celui qui figurera sur le panneau principal. Des variantes sont à l'étude et seront précisées dans le topoguide et sous le panneau (format à voir) ; un travail est encore à réaliser pour les variantes mais l'équipe s'en occupe.

Après avoir entendu toutes ces informations fort intéressantes, Patrick JONOT propose le vote du rapport moral. Il est approuvé à l'unanimité (33 POUR).

2 – RAPPORT FINANCIER

Patrick donne la parole à Pierre GUIVARCH pour présenter le rapport financier de l'exercice 2017-2018 qui se clôture à - 257,90 € ; Ce résultat négatif est dû au fait que sur l'exercice 5 trimestres de gym ont été réglés (2ème, 3ème et 4ème de 2017 et 1er et 2^{ème} de 2018) pour arriver à une clôture réelle à la date de l'Assemblée Générale. La dernière facture de la gym était de 992 €.

Le détail est présenté en annexe 1.

Après la présentation des comptes, Patrick propose de voter le rapport financier. Celui-ci est approuvé à l'unanimité (33 POUR).

3 – ORIENTATION BUDGETAIRE 2018-2019

Paul présente l'orientation budgétaire 2018-2019

→ adhésions au foyer rural : il est proposé de reconduire les tarifs mis en place en 2017 dont les montants sont identiques ou très proches de ceux pratiqués dans les foyers ruraux voisins :

- Adultes : 16 €
- Jeunes de – 16 ans au 1er septembre : 9 €
- Ceux qui adhèrent déjà dans un autre foyer adhérent du FNSMR : 8 €
- Adhésions en cours d'année (ceux qui s'inscrivent à la gym à partir du 1^{er} février) : montant réduit mais pas de remboursement pour un départ en cours d'année.
- Pas de cotisation pour les intervenants

Les principes d'orientation budgétaire 2018-2019 sont adoptés à l'unanimité (33 POUR).

4 – RENOUELEMENT DES MEMBRES SORTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Patrick donne lecture du courrier de Franck MILBEO qui ne souhaite pas se représenter.

Après accord des autres membres sortants pour se représenter, un vote est effectué pour chaque renouvellement. Les résultats sont les suivants :

- Yolande GUEGUEN : oui à l'unanimité
- Dany LE GUEN : oui à l'unanimité
- Marie Thérèse LIRZIN : oui à l'unanimité
- Germaine SAOUT : oui à l'unanimité

Un nouveau membre se propose pour rejoindre le conseil d'administration :

- Bernard LAUTROU : oui à l'unanimité

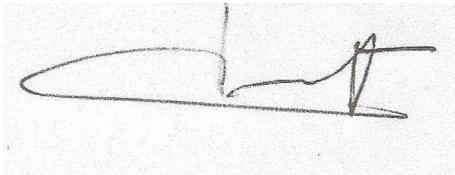
Le Conseil d'Administration du foyer rural est à nouveau composé de 16 membres :

- Yolande GUEGUEN
- Pierre GUIVARCH
- Patrick JONOT
- Raymonde LANDURE
- Sophie LASCAULT
- Bernard LAUTROU
- Guy LE GOFF
- Dany LE GUEN
- Marie Thérèse LIRZIN
- Marie Pierre MEL
- Nicole MILBEO
- Germaine SAOUT
- Hélène SPARFEL
- Paul TANINI
- Monique GNAGNERI
- Valérie PERHIRIN

L'assemblée générale est close à 21 heures et 55 minutes.

Fait à GARLAN le 6 juillet 2018

Le Président



Patrick JONOT

La secrétaire



Nicole MILBEO